

ISO 11925-2:2020



EN ISO 11925-2:2020

NBN EN ISO 11925-2:2020



Essais de réaction au feu - Allumabilité de produits soumis à l'incidence directe de la flamme - Partie 2: Essai à l'aide d'une source à flamme unique (ISO 11925-2:2020)

Valable à partir de 29-04-2020

Remplace NBN EN ISO 11925-2:2010

ICS: 13.220.50

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 11925-2

Mars 2020

ICS 13.220.50

Remplace l' EN ISO 11925-2:2010

Version Française

**Essais de réaction au feu - Allumabilité de produits soumis
à l'incidence directe de la flamme - Partie 2: Essai à l'aide
d'une source à flamme unique (ISO 11925-2:2020)**

Prüfungen zum Brandverhalten - Entzündbarkeit von
Produkten bei direkter Flammeneinwirkung - Teil 2:
Einzelflammentest (ISO 11925-2:2020)

Reaction to fire tests - Ignitability of products
subjected to direct impingement of flame - Part 2:
Single-flame source test (ISO 11925-2:2020)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 4 février 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 11925-2:2020) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 92 « Sécurité au feu » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 127 « Sécurité incendie dans le bâtiment » dont le secrétariat est tenu par BSI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2020.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 11925-2:2010.

Ce document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 11925-2:2020 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 11925-2:2020 sans aucune modification.

**NORME
INTERNATIONALE** **ISO
11925-2**

Quatrième édition
2020-02

**Essais de réaction au feu —
Allumabilité de produits soumis à
l'incidence directe de la flamme —**

**Partie 2:
Essai à l'aide d'une source à flamme
unique**

*Reaction to fire tests — Ignitability of products subjected to direct
impingement of flame —*

Part 2: Single-flame source test



Numéro de référence
ISO 11925-2:2020(F)

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Appareillage d'essai	2
5 Éprouvette	4
5.1 Préparation.....	4
5.2 Dimensions.....	4
5.3 Produits qui ne sont pas globalement plans.....	5
5.4 Nombre d'éprouvettes.....	5
5.5 Substrats.....	5
6 Conditionnement	5
7 Mode opératoire d'essai	5
7.1 Généralités.....	5
7.2 Opérations préliminaires.....	5
7.3 Procédures d'essai.....	6
7.4 Durée de l'essai.....	8
8 Expression des résultats	8
9 Rapport d'essai	8
Annexe A (informative) Fidélité de la méthode d'essai	23
Annexe B (normative) Essais sur produits non globalement plans dans leur utilisation finale	26
Annexe C (normative) Essais sur des produits perforés dans leur utilisation finale	27
Bibliographie	28

ISO 11925-2:2020(F)**Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 92, *Sécurité au feu*, sous-comité SC 1, *Amorçage et développement du feu*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 11925-2:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle intègre également le Rectificatif technique ISO 11925-2:2010/Cor1:2011.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 11925 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

La présente méthode d'essai au feu a été mise au point pour définir les performances de réaction au feu de produits. La méthode spécifie un essai permettant de déterminer l'allumabilité des produits par incidence directe d'une petite flamme sous éclairage énergétique nul en utilisant des éprouvettes en position verticale.

Bien que la méthode soit conçue pour évaluer l'allumabilité, elle est traitée en mesurant la propagation vers le haut d'une petite flamme sur la surface verticale d'une éprouvette après l'application d'une petite flamme (taille adaptée) sur la surface ou sur les bords d'une éprouvette pendant 15 s ou 30 s. La détermination de la production de gouttelettes/débris enflammés dépend de l'allumage ou non du papier-filtre placé au-dessous de l'éprouvette.

Essais de réaction au feu — Allumabilité de produits soumis à l'incidence directe de la flamme —

Partie 2: Essai à l'aide d'une source à flamme unique

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode d'essai permettant de déterminer l'allumabilité des produits par incidence directe d'une petite flamme sous éclairage énergétique nul en utilisant des éprouvettes en position verticale.

L'[Annexe A](#) (informative) fournit des informations sur la fidélité de la méthode d'essai.

L'[Annexe B](#) (normative) fournit des informations concernant les essais sur produits non globalement plans dans leur utilisation finale.

L'[Annexe C](#) (normative) fournit des informations concernant les essais sur des produits perforés dans leur utilisation finale.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 13238, *Essais de réaction au feu des produits de construction — Modes opératoires de conditionnement et règles générales de sélection des substrats*

ISO 13943, *Sécurité au feu — Vocabulaire*

ISO 14697, *Essais de réaction au feu — Lignes directrices sur le choix de subjectiles pour les produits du bâtiment et du transport*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 13943 ainsi que les suivants, s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>;

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

3.1

produit

matériau, élément ou composant sur lequel des informations sont requises